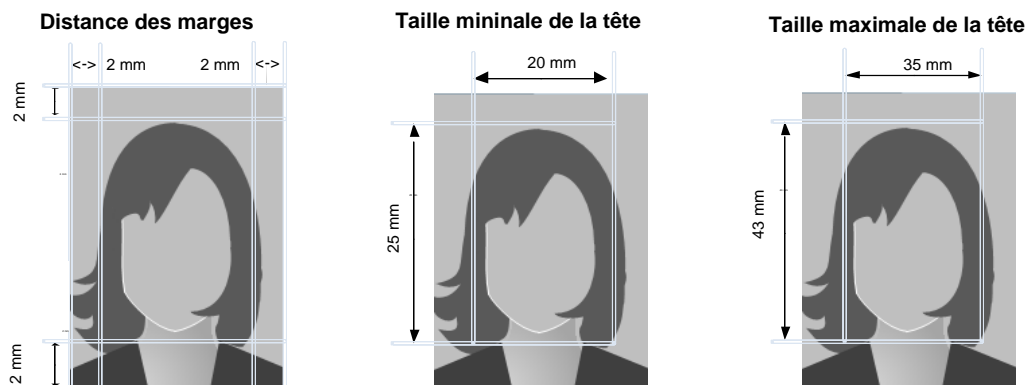


Titres de transport dans les transports publics: normes photographiques

Principes pour la prise de vues

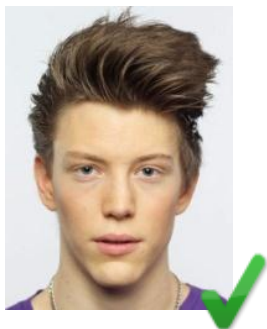


Conseils pour la prise la vues et pour la fixation sur la quittance photo

- Les photos peuvent également être imprimées sur du papier photographique, mais doivent, dans ce cas, être de bonne qualité (résolution). Les photos sur un papier photo à structure régulière (à effet perlé ou tramé) ne sont pas acceptées.
- Les photos peuvent être en nuances de gris ou en couleurs.
- Utilisez une pince pour la découpe des photos. La règle des 2 mm s'applique à la bordure intérieure du cadre.
- Utilisez la pince photo uniquement pour les photos au format passeport (env. 35 mm x 45 mm).
- Utilisez des ciseaux pour découper des photos plus grandes que les photos passeport.
p. ex. pour Prontophot «funny poses» ou «3-split»
- Utilisez la bande autocollante double face ou des coins photo pour apposer l'image sur la quittance photo. Collez la bande sur la quittance photo à l'endroit prévu à cet effet, puis fixez la photo directement dessus. Explication: il se peut qu'à cause de la colle, les quittances photo s'agglutinent les unes aux autres et que la photo soit endommagée.
- Inscrivez le numéro de la carte de base au dos de la photo (de préférence à l'aide d'un stylo feutre) sans endommager la photo.
- Pour les personnes ayant un handicap (p. ex. une personne aveugle portant des lunettes teintées), il convient d'inscrire, de manière bien visible, une mention correspondante au recto de la quittance photo.

Photos convenables

Photos standard



Photos avec couvre-chef

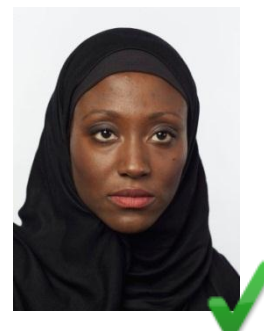
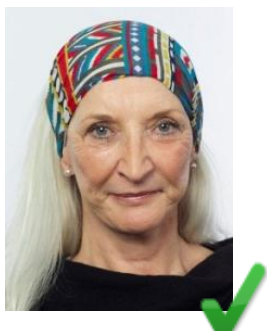


photo acceptée, car raison religieuse

Photos ne convenant pas

Photos ayant un défaut



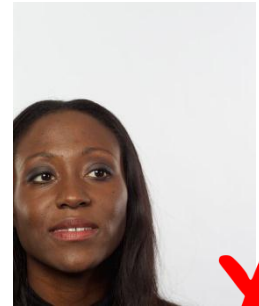
photo pixellisée



photo floue



trop proche de la marge



tête en partie hors du cadre

Photos endommagées



photo avec plis



photo avec tampon



photo avec marque de trombone

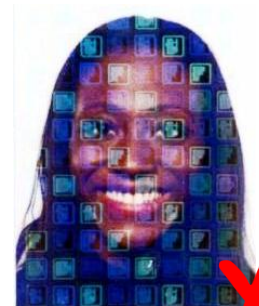
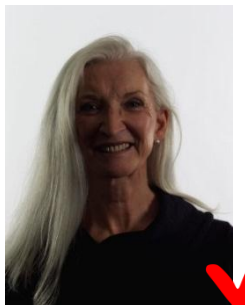


photo avec surimpression

Photos avec mauvais éclairage



mauvais contraste



visage non reconnaissable



ombre sur le visage



qualité insuffisante

Regard du client



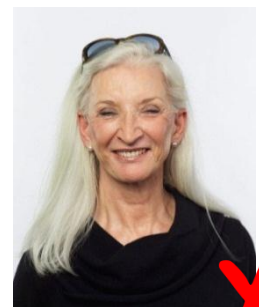
regard vers le côté



regard vers le bas

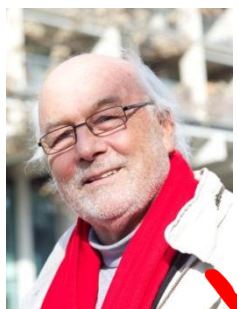


prise de vue latérale

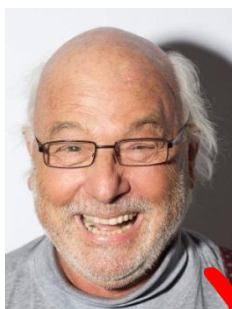


yeux fermés

Photos avec arrière-plan non convenable



arrière-plan chargé



ombre portée par la tête



contre-jour



arrière-plan trop sombre

Photos avec couvre-chef



visage non reconnaissable



visage non reconnaissable



visage non reconnaissable

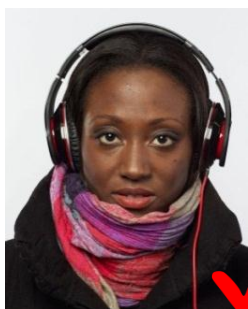


visage non reconnaissable

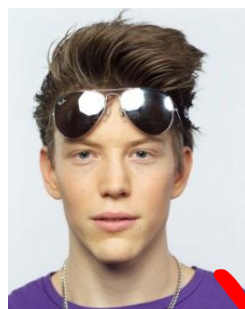
Photos avec accessoires



foulard non autorisé



pas d'écouteurs sur les oreilles



pas d'accessoire sur le visage



cigarette non autorisée

Photos avec lunettes



yeux non reconnaissables



yeux non reconnaissables



yeux non reconnaissables



yeux non reconnaissables